

REGLEMENT PARTICULIER

3ème tournoi officiel mixte de St Go Bad

dimanche 29 Mars 2020



Le règlement de la compétition est celui préconisé par la FFBaD sous la responsabilité du juge-arbitre.

INFORMATIONS GENERALES :

- 1- Le juge-arbitre sera **Mme Catherine LABRUNE**
- 2- Le tournoi est autorisé par la Ligue du Centre de Badminton ainsi que par la FFBaD.
N° d'autorisation : **EN COURS**
- 3- Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles du présent règlement particulier. Le juge-arbitre a la faculté de disqualifier tout joueur qui ne respecterait pas ce règlement
- 4- Les matchs se dérouleront au gymnase Joseph Joly – impasse de la Salle des Fêtes – 36800 Saint Gaultier

INSCRIPTIONS :

- 5- Le tournoi est ouvert à tous les joueurs adultes (minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans), classés dans les séries, R, D, P, NC et en possession de leur licence le jour du tirage au sort, soit le 19 Mars 2020
- 6- Le montant des droits d'inscription est fixé à 12 euros par joueur
- 7- Le tournoi sera limité à 130 joueurs. En cas de dépassement du nombre d'inscrits une liste d'attente sera constituée en fonction de l'ordre de réception des inscriptions et des règlements. La date limite des inscriptions est fixée au 19 Mars 2020
- 8- En cas de forfait après la date du tirage au sort, les frais d'inscription ne seront remboursés que sur présentation d'un justificatif recevable
- 9- Inscriptions sur le logiciel Badnet

CONSTITUTION :

- 10- La constitution du tableau aura lieu le 20 Mars 2020
- 11- Le tableau sera composé de poules de quatre ou plus, avec deux sortants par poule, si possible puis par élimination directe en sortie de poules. Des récompenses seront remises aux deux équipes finalistes dans chaque série
- 12- Le classement des joueurs sera indiqué par la mise à jour officielle à la date du 19 Mars 2020
- 13- Les paires constituées devront vérifier leur niveau de classement, trop d'écart entre deux joueurs ne sera pas pris en compte par le logiciel

DEROULEMENT :

- 14- Les volants seront à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant choisi sera celui en vente dans la salle : RSL grade 3
- 15- Les matches seront auto-arbitrés. Cependant tout joueur pourra faire appel au juge-arbitre à tout moment du tournoi
- 16- Tout volant touchant les infrastructures fixes (panneaux, lumières...) sera compté comme faute sauf au service où il pourra être engagé deux fois par service. Le filin touché sera également annoncé LET dans l'échange
- 17- Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom dans un délai de 5 minutes pourra être disqualifié par le juge-arbitre et ce sur tout le tableau
- 18- Tout joueurs est susceptible d'être pris en photo durant le tournoi ; sans avis contraire écrit et signé du joueurs l'inscription au tournoi comprend l'acceptation de ce point de règlement et de la renonciation au droit à l'image par le joueur